

Les 15 objectifs opérationnels

En croisant les axes de travail et les trois enjeux propres au Sud Alsace, 15 objectifs ont été définis. Ces objectifs ont été validés lors de la réunion de lancement du projet, le 20 janvier 2009. Ils constituent la base du plan d'actions partagé par les partenaires :

Enjeux, axes de travail et objectifs opérationnels dans le cadre du projet TransverS'AL

(La numérotation des objectifs a pour objectif de rendre la lecture du tableau plus aisée. En aucun cas, elle ne traduit un ordre de priorité.)

Enjeux Axes de travail	Enjeu n°1 Réussir le défi des mutations économiques	Enjeu n°2 Valoriser l'existant	Enjeu n°3 Développer une stratégie partagée
Axe de travail n°1 Anticipation et prospective	Objectif 1 - Identifier les besoins futurs des employeurs du territoire	Objectif 2 - Valoriser les données statistiques récoltées par les différents partenaires et optimiser leur utilisation Objectif 3 - Valoriser les connaissances des partenaires relatives aux questions de gestion des ressources humaines dans les entreprises du territoire, et optimiser leur utilisation Objectif 4 - Valoriser les expériences réussies d'ici et d'ailleurs	Objectif 5 - Développer une connaissance approfondie des filières et des entreprises du territoire Objectif 6 - Développer une connaissance approfondie des compétences et des mobilités des actifs du territoire
Axe de travail n°2 Développement de l'emploi, sécurisation et valorisation des parcours professionnels	Objectif 7 - Mettre en adéquation l'offre de formation et les compétences qui seront demandées demain.	Objectif 8 - Soutenir le développement d'une gestion anticipative des ressources humaines au sein des entreprises	Objectif 9 - Valoriser les compétences individuelles et collectives et les formations suivies par les actifs au cours de leurs parcours Objectif 10 - Mener des actions spécifiques auprès des personnes les plus fragiles Objectif 11 - Encourager les nouvelles organisations du travail
Axe de travail n°3 Information et communication pour améliorer la connaissance et l'accès aux dispositifs existants	Objectif 12 - Communiquer largement sur les métiers de demain Objectif 13 - Communiquer largement sur les métiers des filières « boudées »	Objectif 14 - Communiquer largement sur les dispositifs de formation, de GPEC et de valorisation des acquis existants	Objectif 15 - Donner une image positive de la formation.